

Gouvernement et patronat, main dans la main pour pénaliser les retraité·es !



MOBILISONS-NOUS JEUDI 2 AVRIL AMIENS 14h30 Place René Goblet

Depuis des mois, nous nous confrontons à un discours récurrent visant à faire des retraité·es des boucs émissaires. Après une vie professionnelle de plus de 42 ans, les retraité·es se retrouvent aujourd'hui jeté·es dans le chaudron des soi-disant « privilégié·es », accusé·es de coûter trop cher à la société et d'être responsables en grande partie du déficit de la Nation.

Pour certain·es « bien-pensant·es », les retraité·es sont des assisté·es, ne contribuent plus à l'économie du pays et pesent sur la Sécurité sociale qui n'aurait plus de moyens au regard du vieillissement de la population.

Les résultats des dernières élections municipales, qui ont vu une forte progression des élu·es d'extrême-droite, rendent encore plus légitimes et indispensables la mobilisation pour la défense et le développement des services publics, afin de répondre aux exigences sociales de l'ensemble de la population. **Les politiques menées par l'extrême droite fragilisent la solidarité, attaquent les associations, réduisent les moyens des services pu-**

blics et opposent les habitant·es entre elles et eux.

L'adoption par 49-3 en début d'année de la **loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) et du budget de l'État entérine de nouveaux reculs sociaux** pour les malades et les retraité·es en particulier. Alors que le Premier ministre S. Lecornu s'était engagé, devant l'Assemblée nationale, à ne pas augmenter les franchises médicales, celui-ci vient de décider, par décret, d'augmenter au 1^{er} mars 2026, le forfait hospitalier de 15 % et de le forfait patient urgence de 33 %.

Un parjure, une injustice flagrante !

Comme si les malades étaient responsables d'aller aux urgences, alors qu'il est de plus en plus difficile de trouver un médecin. De plus, près de 60 % des patient·es aux urgences sont des retraité·es et/ou des personnes seules.

Cette LFSS 2026 répond avant tout aux exigences du patronat et du Medef en particulier qui milite pour transférer aux familles et aux retraité·es les coûts de leurs soins.

La taxe supplémentaire de 2,05 % sur les mutuelles et complémentaires santé aura comme conséquence directe une augmentation des cotisations pour les assuré·es.

Elle s'ajoute à la hausse des cotisations de 12 % en deux ans. Cette évolution a un impact important sur le niveau de vie des retraité·es et sur leur accès aux soins. En effet, **1 600 000 retraité·es ne disposent plus de complémentaire santé et 600 000 ne se soignent pas ou mal**. Beaucoup n'ont plus les moyens de cotiser à une complémentaire santé ou à une mutuelle au regard du montant de leur pension.



La réalité des 17 millions de retraité·es n'est pas celle décrite dans les médias !

60 % d'entre elles et eux ont une pension inférieure au Smic (1 823 € brut) et 27 % touchent une retraite inférieure à 1 000 €, dont 74 % sont des femmes.

Depuis 2020, la baisse du niveau de vie des retraité·es représente, en moyenne, l'équivalent de 4 mois de pensions.

À cela, il faut ajouter le fait qu'1,8 million de retraité·es ont vu leur retraite baisser de 30 € à plus de 350 € en janvier et février 2026. Cela est dû aux nouveaux seuils de Contribution sociale généralisée (CSG) dont le relèvement insuffisant a fait basculer nombre de retraité·es dans la tranche supérieure.

Niveau de pension en baisse et coût de la vie en hausse !

Tout augmente, la taxe foncière de 22,6 % depuis 2019, les factures d'électricité de 18 % et de gaz de 12 % entre 2025 et 2026*, les assurances, les produits alimentaires, les loyers, les transports, les communications.

Aujourd'hui, faire un plein de carburant pèse énormément dans les budgets.

Gouvernement et patronat poursuivent leur offensive !

Leur objectif est d'amplifier leur plan d'économie pour atteindre environ 30 milliards d'euros d'ici 2030 quasi exclusivement sur le dos des retraité·es.

En revanche, **les budgets militaires ne souffrent pas de la crise**. Ils sont en augmentation constante depuis des années, pour atteindre 480 milliards euros d'ici 2030.

L'heure n'est ni au repli sur soi ni à la résignation, mais à la MOBILISATION !

Toutes et tous, participons massivement aux rassemblements et manifestations
LE JEUDI 2 AVRIL 2026 pour exiger :

- **la revalorisation des pensions** de base et complémentaires de 10 % immédiatement,
- **un accès aux soins** et un droit à la santé pour toutes et tous,
- **le développement des services publics** sur l'ensemble du territoire,
- **un financement de la Sécurité sociale** basé sur les cotisations sociales.

*Source INSEE

**Ne restez pas isolé·es,
rejoignez les milliers
d'adhérent·es de l'UCR-CGT.
Syndiquez-vous !**



**MOBILISONS-NOUS
JEUDI 2 AVRIL**

AMIENS 14h30 Place René Goblet

<https://union-confederale-retraites.cgt.fr/>

